

Tarifs de Vache mère Suisse valable au 1.1.2025

	Tarif CHF sans TVA	avec TVA 8.1%
Cotisation annuelle (exempte de TVA)		
Cotisation de base par membre	50.00	50.00
Cotisation par vache allaitante	5.00	5.00
Forfait pour envoi postal	20.00	21.62
Enregistrement de bêtes		
Enregistrement d'identité(s) (sans ascendance)	1.50	1.62
Enregistrement ascendance animaux CH	3.50	3.78
Enregistrement ascendance animal autre HB	60.00	64.86
Enregistrement ascendance animaux importé	60.00	64.86
Enregistrement manuel du père (enregistrement d'identité excl.)	7.50	8.11
Enregistrement manuel du père si erreur de l'OE (enregistrement d'identité excl.)	2.00	2.16
Contrôle d'ascendance / Sélection génomique		
Génotypage ADN/Contrôle d'ascendance	30.00	32.43
Frais administratifs test ADN	18.00	19.46
Puce LD, contrôle de l'ascendance + frais administratif	48.00	51.89
Puce MD, contrôle de l'ascendance + frais administratif	80.00	86.48
Pesage et extérieurs		
Forfait de visite pour description linéaire/pesage	55.00	59.46
Forfait de visite hors campagne	200.00	216.20
Description linéaire/Classification vache/taureau	15.40	16.65
Mise en valeur FLEK/Pesage veau	6.60	7.13
Admission HBBV taureau	38.50	41.62
Estimation des valeurs d'élevage (par animal et année)	9.90	10.70
Documents et conseils		
Première consultation obligatoire	138.76	150.00
Guide de l'élevage allaitant obligatoire 5)	23.13	25.00
Certificat Natura-Veal / Natura-Beef / Natura 1/2)	19.00	20.54
SwissPrimBeef Carte d'identité 1)	19.00	20.54
Supplément d'expresse envoi certificats	10.00	10.81
Certificat d'élevage par commande	5.00	5.41
Ordre suppl. étiquettes AQ-Viande par feuille	2.00	2.16
Feuille de catalogue par animal	3.00	3.24
Plaque d'écurie A3 (laminé)	6.00	6.49
Frais documents d'exportation	40.00	43.24
Taxe d'exportation par bête	10.00	10.81
Licences (par année)		
Programme de licence pour labels et/ou AQ-VS 3)	70.00	75.67
Tarif licence - expl. sous contrat (SPG/élevage)	120.00	129.72
Autorisation pour estivage sur SAU	50.00	54.05
Programme de licence pour AQ-VS moutons/chèvres	30.00	32.43
Bilan complémentaire PLVH (seulement vaches et veaux)	20.00	21.62
Licence commercialisateur direct NV, NB et/ou SPG	65.00	70.27
Inspections 4), Autorisations exceptionnelles et recours		
Contrôle complémentaire	150.00	162.15
Réexamen de la décision après recours en première instance	55.00	59.46
Emoluments du recours		
- Rejet du recours	550.00	594.55
- Admission partielle du recours	275.00	297.28
- Admission du recours	-	-
Autorisation exceptionnelle (traitement par comité)	200.00	216.20
Autorisation exceptionnelle (traitement par direction beef control/gérance de Vache mère Suisse)	50.00	54.05

- Réduction de CHF 2.- par certificat/carte d'identité pour les commandes passées sur BeefNet et SmartCow.
- Si le certificat ne peut pas être envoyé par courrier A postal, un supplément express est facturé (CHF 10.- TVA excl.).
Livraison le lendemain pour les commandes passées avant 15h.
- Une licence est valable pour les trois programmes de marques, elle ne doit donc être établie qu'une seule fois par numéro BDTA contrôlé.
- L'inspection régulière est incluse dans la licence pour les labels.
- Le guide de l'élevage allaitant est disponible gratuitement sous forme électronique.
- Pour les races avec sélection génomique par SNP (y compris les tares héréditaires, l'absence de